

Questions orales

● (1152)

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRANSPORTS

LA MAJORATION DES DROITS DE PÉAGE DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT—L'INCIDENCE SUR LA PÉNINSULE DU
NIAGARA

M. S. Victor RAILTON (Welland): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports ou au ministre suppléant. Lors d'une récente réunion des députés de la péninsule du Niagara et du Conseil régional des chambres de commerce du Niagara, on a fait certaines prévisions plutôt pessimistes en disant que l'économie de la péninsule souffrirait énormément si les droits de péage de la voie maritime, surtout du canal Welland, étaient majorés à la fin de cette année et que cela entraînerait une réduction importante de la circulation dans le canal et l'acheminement de marchandises par d'autres moyens de transport. Je ne suis pas de cet avis, mais j'aimerais demander au ministre s'il fera une déclaration pour justifier la majoration des droits de péage allant jusqu'au double des droits actuels au canal Welland. Sa déclaration devrait assurer aux habitants de nos circonscriptions que cette mesure n'entraînera aucune difficulté économique.

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, le ministre des Transports a annoncé le 4 août dernier cette augmentation de tarif pour la Voie maritime, mais il est bien entendu que nous sommes disposés à entendre les instances de l'honorable député, et je porterai personnellement à l'attention du ministre l'importante question qui a été soulevée ce matin par mon collègue.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LE PROGRAMME D'AFFECTATION
DE 100 MILLIONS DE DOLLARS À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et concerne le mini budget d'hier soir qui a causé une baisse de 5 points sur le marché extérieur à la bourse des valeurs de Toronto. Le ministre est-il disposé à fournir un peu plus de détails sur le programme de crédit à la création d'emplois de 100 millions de dollars dont il a parlé hier soir? Plus précisément, qu'a-t-il l'intention d'instaurer dans le cadre de ce crédit à la création d'emplois et quand les effets de ce programme se feront-ils sentir, vu le chômage élevé que nous connaissons maintenant?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir prendre des décisions définitives au sujet de ce projet de loi au cours des prochaines semaines. Nous espérons pouvoir le présenter à la Chambre des communes avant la fin de l'année pour qu'il entre en vigueur au début de 1978. C'est à ce moment-là que l'honorable député aura des réponses à ses questions.

[Traduction]

DEMANDE DE PRÉCISIONS SUR LES PROJETS D'EMPRUNT À
L'EXTÉRIEUR DU CANADA

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Étant donné que le ministre a révélé hier soir que le gouvernement fédéral aura besoin de 8.8 milliards de dollars pour l'année financière en cours, peut-il nous dire où il compte prendre cet argent vu que dans le budget du 31 mars, l'ancien ministre des Finances avait indiqué comment il comptait satisfaire les besoins financiers du gouvernement, qui étaient alors inférieurs de 2 milliards de dollars à ceux de cette année? Plus précisément, le gouvernement compte-t-il emprunter à l'extérieur du Canada?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, à ce moment-ci peut-être que l'honorable député peut se plaindre, mais si nous avons suivi les recommandations du chef de l'opposition lorsqu'il demandait dans son discours d'augmenter les dépenses, de réduire les taxes et de réduire le déficit, à ce moment-là, si nous avons suivi cette politique nous aurions évidemment eu beaucoup plus de problèmes. Pour ce qui est de la façon dont nous allons prélever les fonds et emprunter l'argent nécessaire, mes fonctionnaires me disent qu'il n'y aura aucun problème à ce moment-ci. Cela se fera donc de la façon traditionnelle.

ON DEMANDE QUAND UN BILL SUR L'IMPÔT SERA PRÉSENTÉ

M. Fernand E. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier soir, dans l'exposé, à la page 10, ou pouvait lire, et je cite:

Les retards importants dans l'adoption des projets de loi fiscaux augmentent l'incertitude. Aussi devrions-nous adopter au plus vite les mesures proposées dans le budget de mars, et celles que je viens de présenter.

Vu l'inquiétude des hommes d'affaires et des contribuables en général, et vu que le bill découlant du budget de mars dernier est resté sur les tablettes à la fermeture de la 2^e session, le ministre peut-il informer la Chambre de la date approximative de la présentation du bill d'impôt?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, j'espère que le bill sera complété d'ici une dizaine de jours, et aussitôt qu'il sera prêt il sera déposé à la Chambre. J'espère bien que la Chambre collaborera pour faire adopter ces mesures très tôt au mois de novembre, de façon que la communauté financière et tous les Canadiens sachent exactement à quoi s'en tenir quant aux incitations annoncées par le ministre des Finances au printemps, de même que celles que j'ai offertes dans le mini-budget d'hier.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA POSSIBILITÉ DE CONSULTATIONS AVEC LES SYNDICATS
OUVRIERS SUR LA LEVÉE DES CONTRÔLES

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. M. Morris de la CTC a déclaré au mois d'août qu'il n'y aurait plus de consultation économique entre les syndicats et le gouvernement tant que l'on n'aura pas mis fin aux contrôles. Comme les contrôles seront graduellement supprimés à partir du 14 avril, le ministre et M. Morris se sont-ils entendus pour déterminer si on tiendra des séances de consultation à compter de cette date, ou